Le tarif douanier aux Etats-Unis

La discussion interminable et confuse du tarif douanier aux Etats-Unis fait toujours l'objet des conversations et des préoccupations ; et l'opinion publique, dans les centres les plus directement intéressés, comme Roubaix et Tourcoing, est tombée dans un état d'énervement qu'expliquent les péripéties sans cesse renaissantes et peu explicables, il faut bien le dire, de cette interminable et étrange affaire. L'un des journaux de Paris les plus justement réputés pour leurs correspondances étrangères, publiait hier ces lignes qui paraissent bien présenter l'affaire sous son véritable jour:

« Ce fameux tarif douanier, qui devait ramener la confiance et la prospérité dans le pays, est une véritable pomme de discorde, il était à présumer que la majorité démocratique du Sénat accepterait ce tarif, tel qu'il était voté par la Chambre des représentants sauf quelques légère modifications, il n'en a rien été. Les démocrates non seulement n'ont pas su triompher des obstructions des républicains, mais ils se sont profondément divisés entre eux, pour des intérêts personnels ; il y a plus de 300 amendements et la discussion ne finit pas. On ne sait plus quand on arrivera au vote final. Deux questions le retardent, celle du *l'income taxe* et celle du sucre. Il y a dans cette dernière question, un intérêt électoral à ménager et les hauts barons de la finance, qui ont accaparé le monopole du sucre sous le nom de *trust*, agissent activement auprès des sénateurs, pour qu'on leur laisse réaliser de plus beaux bénéfices.

« Le croirait-on ! ces honorables pères conscrits se seraient vendus pour quelques milliers de dollars ; un sénateur de l'Ouest, qu'on avait tenté de séduire, a découvert les sinistres complots de la compagnie des sucres. On lui avait offert 30,000 dollars pour son vote ; un autre a refusé une somme plus forte, il s'agissait d'acheter *quelques sénateurs, les plus opposés*, aux prétentions de cette compagnie ; tous ceux qui ont été sollicités ont ils résisté à la tentation ? il est difficile de le découvrir. Mais il est certain que des offres ont été faites, et cela produit un énorme scandale. »

La même correspondance ajoute qu'aux Etats-Unis même, personne ne se reconnait plus au milieu des complications accumulées à dessein dans le but de voiler certaines manœuvres et, de guerre lasse, l'attention publique s'est portée ailleurs et se désintéresse de la question.

Il ne faut donc pas s'étonner si, à la distance où nous sommes, nous avons quelque difficulté à voir un peu clair au milieu de ces nuages accumulés à plaisir; toutefois la Société industrielle et commerciale de Roubaix a réussi à se créer des intelligences en Amérique et peut se rendre cette justice que tout ce qui pouvait être fait a été tenté et même exécuté; des démarches très actives et très bien dirigées ont été faites en son nom comme en celui d'un groupe très important de Paris, à New-York et à Wasington, et, dans toutes ces négociations, elle a été assez heureuse pour trouver le plus bienveillant concours auprès de M. Hannoteaux, alors directeur des consulats et de M. Roume, directeur du commerce extérieur. On sait que les droits votés sur les laines pour prendre effet à partir du 1er janvier, sont les suivants :

« Flocons de laine et effilochés de laines, 15 0|0;
» Laines tricotées, excepté les vêtements, et d'une valeur ne dépassant pas 40 cents la livre, 35 0|0:
» Laines tricotées d'une valeur supérieure à 40 cents la livre, 40 0|0;
» Etoffes de laine pour robes et autres lainages, y compris ceux qui contiennent du caoutchouc, d'une valeur ne dépassant pas 50 cents, 40 0|0;
» Au-dessus de 50 cents, 50 0|0;
» Tapis d'Aubusson, moquettes, tapis de Bruxelles, etc., 35 0|0.

On avait espéré mieux, mais il s'agissait encore de savoir si le droit de 40 ou 50 0|0 ci-dessus indiqué pour les tissus serait calculé d'après la valeur réelle de l'étoffe ou sur la valeur à la livre. C'est ce dont a voulu s'assurer la personne éminemment autorisée qui a suivi les démarches au nom de la Société industrielle de Roubaix et du groupe de Paris, et, dans les derniers jours de cette semaine, M. le Ministre des affaires étrangères lui a fait savoir que la commission du Sénat américain, d'accord avec le Gouvernement, avait adopté le droit de 40 0|0 *ad valorem* sur les tissus au-dessous de 50 cent. la livre et de 50 0|0 *ad valorem* pour les tissus au-dessus de 50 cent. la livre.

Résumons ces quelques réflexions en disant que la situation n'est ni très satisfaisante ni très claire, mais qu'elle a été suivie de très près au point de vue de ce qui aurait pu être fait dans l'intérêt de la laine et que si, de temps à autre, nous éprouvons le besoin d'avoir un peu de lumière, nous devons nous consoler — consolation relative il est vrai — en songeant qu'on n'en sait pas plus à Washington ou à New-York qu'à Tourcoing ou à Roubaix. S.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAINES DE FRANCE

La lettre suivante a été adressée à MM. les Présidents des Sociétés agricoles :

« Paris, le 15 juin 1894.

» Monsieur le Président,

» Nous avons l'honneur de vous rappeler que l'assemblée générale préparatoire a nommé une commission à l'effet d'élaborer un projet de statuts du Syndicat des Producteurs de laines de France.

» Cette commission était composée de :

» M. Gatelier, président de la Société d'agriculture et du Syndicat agricole de l'arrondissement de Meaux.

» M. Madaré, président de l'Union des syndicats agricoles de la région du Nord, à Boulogne-sur-Mer

» M. Hardon, secrétaire général du syndicat des viticulteurs de France, à Paris.

» Leurs travaux étant terminés, Messieurs les commissaires nous chargent de convoquer à une deuxième assemblée générale qui aura à discuter les statuts, à en approuver les articles définitifs, et à constituer le Bureau du Syndicat.

» Cette réunion est fixée au mercredi 27 juin courant, à deux heures et demie, au Grand-Hôtel, à Paris.

» Nous sommes persuadés, monsieur le président, que vous continuerez à apprécier l'importance de la constitution de ce syndicat, destiné à sauvegarder l'intérêt général de la production du mouton français, et que vous voudrez bien honorer cette réunion de votre présence.

» Vous trouverez ci-joint une carte d'entrée, que vous voudrez bien faire garnir à votre nom ou au nom d'un membre du bureau de votre société, en cas d'empêchement de votre part.

» Nous tenons, en outre, à la disposition des agriculteurs qui voudront bien assister à cette réunion, des cartes personnelles, que nous nous empresserons de leur adresser.

» Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de nos sentiments distingués.

» *Les promoteurs du syndicat*,
» B. SALASC et G. BONJEAN.
» Bourse du Commerce, 121, Paris. »

Situation météorologique. — Roubaix, 26 juin. — Hauteur barométrique 767 Température A sept heures du matin 18 degres au-dessus de zero A une heure du soir 24 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 22 degrés au dessus de zéro.

UTILE DULCI

Mêler l'utile à l'agréable,
C'est le but de tout vrai cadeau :
Offrez du savon du Congo,
Il n'est rien de plus profitable.
E. R., au savonnier Victor Vaisier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'ASSASSINAT DE M. CARNOT

L'IMPRESSION A ROUBAIX

La nouvelle de l'assassinat de M. Carnot a produit à Roubaix un sentiment de stupeur et d'indignation.

Entre quatre heures et demie et six heures, lundi matin, la première édition du *Journal de Roubaix* était enlevée par les ouvriers se rendant à leur travail ou sortant des usines, et au geste de colère qu'ils ne pouvaient réprimer, à la lecture de notre première dépêche, succédait un mouvement de stupeur. Des groupes se formaient, commentant la terrible nouvelle. La tristesse était peinte sur tous les visages, et les internationalistes eux-mêmes ne cachaient pas leur consternation.

Le *Journal de Roubaix* a arboré le drapeau national cravaté de noir. Cet exemple a déjà été suivi par un certain nombre de nos concitoyens, et ce mouvement s'étendra jusqu'au jour des funérailles du Président.

Les Roubaisiens voudront exprimer ainsi leur [illegible] la République, et le deuil qui est dans le cœur de tous les bons Français.

Dans la matinée de mardi, l'Hôtel-de-Ville a arboré un drapeau neuf, voilé d'un long crêpe noir.

***

— L'« UNION DES PATRIOTES, » qui a adressé un télégramme de condoléances à Mme Carnot, nous prie d'informer nos concitoyens qu'elle ouvre une souscription à l'effet d'envoyer porter une couronne par une délégation de ses membres lors des funérailles de M. Carnot. Des listes de souscription seront déposées au siège de l'*Union*, rue Saint-Georges, et dans tous les sièges de groupe, ainsi qu'aux bureaux du journal *La Croix*, de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, et du *Journal de Roubaix*.

L'*Union* invite, comme nous le faisons nous mêmes, tous les habitants de Roubaix à arborer leur drapeau cravaté d'un crêpe, le jour des funérailles de M. le Président de la République.

—LE CONSEIL D'ADMINISTRATION des Sapeurs-Pompiers de la ville de Roubaix a remis à une date ultérieure son banquet annuel de Saint-Mamert, qui devait avoir lieu dimanche prochain.

— LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES de l'armée de mer nous prie de faire connaitre que, profondément affectée du malheur qui vient de frapper la France en la personne de son chef, se met à la disposition de la délégation qui sera envoyée à Paris pour assister aux funérailles du regretté Président de la République.

— LE GROUPE DU CALVAIRE de l'*Union des Patriotes* invite ses membres à se rendre à la réunion extraordinaire qui aura lieu, jeudi prochain, à 8 heures 1|2 du soir, à l'estaminet de la Grande Halte, Place Nadaud.

La société de Secours mutuels et de retraite « La Jeanne d'Arc ». — Quelques personnes désireuses de fonder une société de Secours mutels et de retraites, sur le modèle des meilleures institutions de ce genre, s'étaient groupées pour confier à une commission provisoire le soin d'élaborer des statuts conformes à leurs aspirations. L'œuvre étant terminée, un appel a été fait, par la voie de notre journal, aux partisans de la « mutualité », et un noyau de premiers adhérents se trouvait réuni, dimanche après-midi, à quatre heures, au « Demi-Cercle », place Notre-Dame. Un des organisateurs a donné lecture des statuts, qui ont été accueillis favorablement par l'assistance, et seront envoyés à l'approbation de la Préfecture, puis les membres de la commission provisoire ont été maintenus dans leurs attributions, sous la présidence de M. Masquelier avec M. Bourdean, comme vice-président, et MM. Bayart et Duquenne, comme secrétaire et trésorier. A la séance assistaient MM. Arthur Binet, vice-président, et J.-B. Verdonck, secrétaire-trésorier de la « Mutuelle » de Tourcoing, qui ont vivement encouragé les fondateurs. La société, à laquelle a été votée le nom de « Jeanne d'Arc », se prépare à fonctionner le 1er janvier prochain. Une nouvelle réunion aura lieu, au même local, le dimanche 8 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

Les Anciens combattants de Crimée. — Pour des motifs d'ordre particulier, M. Arduser vient d'adresser sa démission de président de la société des Anciens combattants de Crimée. Cette résolution sera accueillie avec peine par les nombreux amis que comptait le sympathique fondateur de cette œuvre philanthropique; grâce à l'aménité de son caractère et à son dévouement bien connu, M. Arduser avait su donner à cette société l'impulsion qui lui convenait; aussi, sa retraite sera-t-elle accompagnée des regrets de tous ses collègues

La fête de l'Adoration en l'église Saint-Jean-Baptiste. — Dimanche 8 juillet, sera célébrée à l'église Saint-Jean-Baptiste, la fête de l'Adoration. Voici l'ordre des offices :

La première messe sera dite à 6 heures. La seconde messe sera dite à 8 heures. La grand'messe sera chantée à 10 heures, par la société chorale. Les vêpres solennelles auront lieu à 3 heures et seront suivies du sermon qui sera donné par le R. P. Vallée, prieur des Dominicains de Lille. La cérémonie se terminera par la procession solennelle du T.-S. Sacrement.

Deux instructions préparatoires à cette grande fête auront lieu le jeudi et le vendredi précédents à 8 heures du soir.

Succès de vélocipédistes Roubaisiens à Dunkerque. — Les courses vélocipédiques qui ont eu lieu lundi à Dunkerque, ont été très brillantes, et particulièrement favorables à nos concitoyens, dont voici les succès obtenus :

Course de Juniors : premier prix, M. Delespierre ; couse de *Seniors* : deuxième prix, M. Delespierre; course de vétérans : cinquième prix, M. Tiano ; course départementale : premier prix, M. Delespierre ; course de consolation : quatrième prix, M. Albert.

C'est à 3 fr. 30 le kilog que se vendra, à partir du 16 juin, le délicieux beurre d'Oostcamp, qui arrive frais tous les jours, rue du Bois, 13, et dans les dépôts-succursales.

Beurre de conserves à des prix exceptionnels; conditions spéciales pour les hôteliers et les pâtissiers. 76573

Le vol de la rue de Lannoy. — Nous avons dit que la fille Joséphine Clabaut, inculpée de vol de vin de *champagne chez* M. Désiré Parent, cabaretier rue de Lannoy, s'était constituée prisonnière. L'enquête faite à ce sujet a amené, dimanche soir, l'arrestation, pour complicité, de la femme Caroline Lenu, lessiveuse, impasse Nabuchodonosor.

Un accident de voiture. — Lundi matin, vers huit heures, un pénible accident est survenu devant l'établissement de M. Désiré Pachy, marbrier, Grande-Rue, près le pont du cimetière. Un ouvrier, du nom de Camille Deschamps, employé dans la maison, venait d'aider au chargement d'un chariot et se trouvait encore près du lourd véhicule, lorsque les chevaux partirent à l'improviste et une des roues de derrière lui passa sur le pied droit en le lui écrasant littéralement. M. le docteur Lepoutre, appelé pour lui donner des soins, le fit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Camille Deschamps, âgé de 33 ans, est domicilié aux Ballons; il est marié et père de 4 enfants.

Menus faits. — Le jeune Maurice Brunel, 17 ans, journalier, rue des Villas, au Blanc-Seau, qui voulait entrer au bal chez M. Oscar Lefebvre, rue de la Gare, sans payer son entrée, a été arrêté et remis au poste pour avoir injurié l'agent de service qui était intervenu. Brunel, qui s'était enfui, a été rejoint rue de l'Alouette par l'agent insulté et deux de ses collègues.

— Un ignogne, Charles Bucattez, 32 ans, peigneur, a été arrêté, lundi, à une heure et demie du matin, en flagrant délit de bris de vitres à l'estaminet Milot, *rue Saint-Jean*.

Nécrologie. — On annonce la mort dans sa quatre vingt-quatrième année, de dame Sophie Deralonne, veuve de M. Nicolas Benoist, demeurant rue Saint-Maurice, 10. Ses funérailles auront lieu le vendredi 27 courant, à 10 heures 1|4, en l'église Notre-Dame.

Lannoy. — COURSES VÉLOCIPÉDIQUES. — Les courses vélocipédiques qui ont eu lieu dimanche à Lannoy ont pleinement réussi. La course locale était de 9 kilomètres il y avait dix concurrents. En voici le résultat : 1er prix M. Arthur Desmettre, une médaille en argent ; 2e prix M. Jules Duquesne une médaille de bronze; 3e prix M. Emile Sperry un don de M. Victor Vaissier.

Course internationale. (18 kilomètres). Il y avait 25 concurrents. 1er prix M. Arthur Lecomte, de Tourcoing, 30 francs; 2e prix M. Auguste Hollande, de Roubaix, 20 fr. 3e prix M. Demyttemaere, 10 fr. 4e prix M. Télès Delcambre, de Roubaix, un don de M. Victor Vaissier.

Course de lenteur. 1er prix M. Auguste Hollande, 2e prix M. Léon Lagonge; 3e prix M. Delahousse; 4e prix M. Anatole Seys; 5e prix M. Arthur Lecomte.

Course de bague. — 1er prix M. Bulté; 2e prix M. Anatole Seys; 3e prix M. Damide; 4e prix M. Cambier; 5e prix M. Spelier; 6e prix M. Mairiot; 7e prix M. Crochon.

Pendant toute la durée des courses la musique municipale s'est fait entendre.

— *Adjudications.* — Il a été procédé, lundi, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Maire, assisté de plusieurs conseillers municipaux, à l'adjudication : 1° des fournitures classiques (adjudicataire : M. Charles Lenoir, de Lille) ; 2° de l'entretien des rues et trottoirs (adjudicataire : M. Victor Lefebvre, entrepreneur à Emmerin); 3° Enfin, de l'entretien des bâtiments communaux (adjudicataire : M. Emile Delattre, de Lannoy.)

Touffers. — *Un incendie* s'est déclaré, dimanche, vers 7 heures du matin, dans une remise appartenant à M. Désiré Duchâtelet, boucher à Lys-lez-Lannoy. Tout a été détruit. Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à 2000 francs. Les causes du sinistre sont inconnues.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 30
Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, 13 (treize). Ne pas confondre !
A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 135, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 135 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières ; Boulanger, rue Ma[illegible], angle des rues Latine
A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.
A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4 ; maison Tanghe-Verdonck), chez Mme veuve Lehrun-Catteau, rue de Gand 91 ; chez M. Debuchy-Corset, rue du Tilleul, 46.
A LILLE Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue des Juliers, 64.
N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76570

Onze cent soixante-et-une attestations, légalisées à leur mairie respective, et constatant les succès des Pilules Suisses, seront envoyées à qui en fera la demande, franco sous bande, par la pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, à Paris. 37770d

LETTRES MORTUAIRES
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REUSS. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit-Journal de Roubaix.

WATTRELOS

La société des anciens combattants de 1870 71, dont le siège est à l'Hôtel des Voyageurs à Wattrelos, a rendu visite, dimanche après midi, à ses membres honoraires.

Union des patriotes. — Par arrêté préfectoral, en date du 18 juin 1894, l'*Union des Patriotes* est autorisée à se constituer légalement.— Elle aura son siège à l'estaminet de l'*Hôtel de Ville*, chez M. Delahye, rue de la Mairie, à Wattrelos. La Commission est ainsi composée : Président, M. Auguste Hazebrouck, vice-président : M. Alphonse Delcambre, secrétaire : M. Louis Lepoutre, secrétaire-généraux, MM. Jacquemont et Florice Salembier. Aux termes du règlement la Commission est renouvelable tous les ans. Le Comité reçoit tous les jours de nouvelles adhésions.

TOURCOING

L'assassinat du Président de la République.

— L'affreuse nouvelle a été connue à Tourcoing dès dimanche, à onze heures du soir, et y a causé une profonde émotion; le lendemain matin, il n'y avait pas d'autre sujet de conversation; et la consternation était générale; on attendait avec anxiété l'arrivée des vendeurs de journaux, pour avoir de nouveaux renseignements; et tous étaient littéralement assiégés.

A 10 heures 1|2, M. le Maire faisait arborer, au balcon de l'Hôtel-de-Ville, le drapeau national, couvert d'un crêpe; on remarquait aussi, dans diverses parties de la ville, plusieurs drapeaux tricolores également cravatés de crêpe. Enfin vers 4 heures de l'après-midi, deux ouvriers téléphonistes montaient jusqu'au clocheton qui surmonte le dôme de l'Hôtel-de-Ville, et mettaient un crêpe au drapeau qu'on avait attaché, à l'occasion des fêtes du Centenaire, à la tige du paratonnerre.

A la même heure, M. le Maire faisait imprimer, pour être affiché partout, l'avis ci-après :

« Nous, Maire de la Ville de Tourcoing, Chevalier de la Légion d'honneur, et de l'ordre de Léopold de Belgique ;

» Considérant qu'on ne saurait trop manifester l'indignation que soulève le lâche attentat qui vient de priver le Gouvernement de la République de son premier magistrat; ni trop témoigner du deuil profond répandu parmi la population, à la nouvelle de la mort du digne et regretté M. Carnot :

« Arrêtons ce qui suit :

» Article premier. — Le drapeau national cravaté d'un » crêpe sera arboré à l'Hôtel-de-Ville et aux divers édi» fices communaux.

» Article 2. — M. le directeur du service des bâtiments » et M. le commissaire central sont chargés de l'exécu» tion du présent arrêté.

» Fait à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, le 25 juin 1894.

» Le maire : Victor HASSEBROUCQ. »

La cantate du Centenaire. — En raison du deuil qui vient d'atteindre la France entière, le concert qui devait avoir lieu dimanche prochain au Hall du conditionnement et où devait être exécutée une deuxième fois la cantate du Centenaire de MM. L. Rosoor et Pierson, n'aura pas lieu et est remis à une date ultérieure.

En conséquence la convocation qui avait été adressée aux musiciens et aux choristes, pour la répétition générale d'aujourd'hui mardi, à l'Hôtel-de-Ville, doit être considérée comme nulle et non avenue.

Les personnes qui avaient reçu des invitations pour le *concert du 1er juillet* sont priées de les conserver pour le jour où l'exécution pourra avoir lieu.

Le service médical au Bureau de bienfaisance de Tourcoing. — Nous recevons de M. le vice-président de la commission administrative du Bureau de bienfaisance la communication suivante :

« La commission administrative du Bureau de bienfaisance rappelle aux familles assistées qu'un service de consultations médicales fonctionne au siège de l'administration, rue du Collège, tous les jours, y compris les dimanches et fêtes, de midi à une heure.

» M. le médecin des yeux (oculiste) donne également les lundis et vendredis, de midi à une heure, ses consultations dans le même bâtiment.

» *Service de la pharmacie.* — A partir de dimanche 1er juillet, les médicaments, produits pharmaceutiques, etc., ne seront plus délivrés à l'hôpital ; ils seront servis à la pharmacie du nouveau bureau, rue du Collège (Placette).

» *Billets de gain.* — Il est également rappelé que les familles doivent fournir les billets de gain, chaque fois qu'elles se présenteront à l'assemblée.»

Le succès de la « Fanfare du Point-Central » au concours de Maison-Lafitte. — Nous avons reçu, lundi matin, de la commission de cette société, la dépêche suivante :

« Premier prix lecture à vue, premier prix d'exécution avec félicitations du jury, premier prix unique d'honneur avec félicitations du jury. — Retour mardi à 7 h. 1|2. »

Le jubilé du Frère Flour. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, les anciens élèves des Ecoles chrétiennes se préparent à célébrer le cinquantième anniversaire de la vie religieuse du Frère Flour, directeur des écoles libres à Tourcoing. Cette fête est fixée au lundi 27 août. Pour lui donner tout l'éclat désirable, le comité d'organisation fera circuler une liste de souscription pour en couvrir les frais.

Les relations entre Boulogne et Tourcoing. — Les relations assez fréquentes en tout temps deviennent plus actives à l'époque de la saison balnéaire. A ce propos nous devons attirer l'attention de la compagnie du chemin de fer du Nord, sur une anomalie de son horaire. Le train partant de Lille à 10 heures 35 du matin arrive à Calais à 12 heures 25, c'est-à-dire cinq minutes trop tard pour prendre l'express pour Boulogne, lequel part à 12 heures 20. Nous sommes persuadé qu'il suffira de signaler la juste réclamation des voyageurs à la compagnie du Nord pour qu'elle s'empresse de donner satisfaction.

Résultats d'adjudications — Lundi à 3 heures, il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. le Maire, assisté de MM. Cruque et Ducoulombier, conseillers municipaux ; et en présence de M. Bulté, receveur municipal ; et Lamarque, chef du secrétariat, aux adjudications ci-après:

1° Livres à donner en prix aux élèves des écoles communales. Evaluation, 5,500 fr.: 4 soumissionnaires : MM. Jean Debischoop, rabais, 33 0|0 ; Alfred Dégez, de Douai, 34,50 0|0 ; Quarré, de Lille, 34,75 0|0 ; César Lenoir, de Lille, adjudicataire, au rabais de 35 0|0

2° Impressions pour les divers services municipaux, pendant 2 ans et 8 mois, du 1er mai 1894, au 31 décembre 1896. Evaluation annuelle : 3,500 francs. Quatre soumissionnaires. MM. Félix Dervaux, de Tourcoing, rabais 12 0|0 ; Léon Dujardin, de Tourcoing, rabais 18 0|0; Rosoor-Delattre, de Tourcoing, rabais 26 0|0 ; Jean Debischoop, de Tourcoing, adjudicataire, au rabais de 30,25 0|0.

L'une des clauses de cette dernière adjudication portait que l'imprimeur devait avoir son établissement à Tourcoing et payer patente.

L'un des adjudicataires avait fait des réserves sur divers articles du cahier des charges ; M. le Maire a fait observer que cela n'était pas régulier, que toutes les obligations devaient être acceptées dans leur entier, et que cette soumission n'aurait pu être classée, quand même elle aurait présenté le rabais le plus élevé.

Nouveau succès de l'« Union Tourquennoise ». — Nous apprenons que l'*Union Tourquennoise*, qui s'est rendue dimanche à Dunkerque, s'est distinguée encore une fois. L'un de ses gymnastes, Jean-Baptiste Desruelles, a remporté le premier prix à la course individuelle, avec une avance de 50 mètres sur ses concurrents.

Neuville. — *Importante capture.* — Dimanche après-midi, une bande de six fraudeurs a été attaquée près de la ferme de M. Van Eslande, par deux préposés du poste de Neuville ; ils avaient pris la fuite mais ils se sont bientôt trouvés en présence de deux douaniers de la brigade ambulante de Roncq, et pris entre deux feux. Pas un seul n'a réussi à s'échapper, ce sont : Alfred Scurberk âgé de 19 ans ; Louis Kluit, 17 ans, Albert Delberghe, 15 ans ; Richard Rogier, 19 ans, né à Roubaix ; Henri Nutin, 19 ans ; Joseph Piat, 20 ans, né à Froidmond (Belgique) tous sans profession, demeurant à [illegible] d'autre métier que la fraude [illegible] aucun n'a de domicile fixe. Ils étaient tous les six char[illegible] de 15 kilogs de [illegible] grains, soit 90 kilogs et d'une certaine quantité de boites d'allumettes chimiques. L'importance de la capture est d'environ 400 francs.

L'IMPRESSION produite par l'ASSASSINAT de M. CARNOT

DANS LA REGION

A CROIX ET A WASQUEHAL

La nouvelle de l'abominable attentat dont M. Carnot a été victime à Lyon, a produit une douloureuse et patriotique émotion à Croix, à Wasquehal et à Flers. Plusieurs drapeaux, cravatés de deuil, ont été arbores, notamment à Wasquehal.

A LILLE

A la façade des édifices publics et d'un très grand nombre de maisons particulières, on a arboré, en signe de deuil, le drapeau national cravaté de crêpe. Le Tribunal de commerce de Lille a levé son audience, après quelques paroles du président, qui s'est associé au deuil national qui frappe la France.

Cet exemple a été bientôt suivi par la deuxième chambre du Tribunal civil, présidée par M. Martin.

Les fêtes de Wazemmes ont été contremandées.

Le Conseil municipal, convoqué d'urgence, lundi à midi, s'est réuni en séance extraordinaire, à cinq heures du soir. Tous les conseillers, à l'exception de trois, matériellement empêchés, étaient présents. M. le Maire, après quelques paroles émues, a donné lecture de l'adresse télégraphique suivante, qu'il a proposé d'envoyer à Mme Carnot :

« La France entière porte le deuil du premier de ses citoyens. La ville de Lille envoie à la veuve de celui qui a été son glorieux hôte et dont elle a conservé un souvenir impérissable, l'hommage de ses respectueuses condoléances. »

Le Conseil a ensuite décidé qu'une délégation sera envoyée aux obsèques de M. Carnot, et la séance a été levée en signe de deuil.

Une souscription organisée par les voyageurs de commerce de passage à Lille, à l'effet d'offrir une couronne à M. Carnot, a été couverte de signatures.

— L'après-midi de lundi que la police croyait devoir être incidentée s'est passée dans le plus grand calme.

La soirée a été plus agitée. Vers 10 heures du soir, un groupe d'étudiants s'est porté devant le *Café Jean* dont le patron est d'origine tessinoise, ont poussé des bordées de sifflets et ont crié : A bas les Italiens ! Vive la France !

Ils se sont portés ensuite rue Nationale devant la demeure de Piccolati et se sont livrés à diverses déprédations.

La police a chargé et les a dispersés.

D'après un ordre de M. le maire, on a suspendu tous les concerts dans les cafés, brasseries, etc.

A DUNKERQUE

M. Léon Herbart, président de la Chambre de Commerce, a adressé un télégramme de condoléances à Mme Carnot et à M. Dupuy, président du Conseil. Le maire de Dunkerque, M. Alfred Dumont, a adressé à Mme Carnot le télégramme suivant, que, dans une proclamation, il a porté à la connaissance de ses concitoyens :

« La municipalité de Dunkerque, s'associant à l'indignation et au deuil de la France entière, vous prie d'agréer l'hommage de sa profonde condoléance et de sa respectueuse sympathie. »

La partie du programme des fêtes organisées directement par la municipalité est contremandée. Par ordre de M. le général gouverneur, la garnison de Dunkerque ne prendra aucune part aux fêtes de la kermesse.

A CALAIS

Le Conseil municipal est convoqué extraordinairement pour aujourd'hui mardi, à l'effet d'arrêter les mesures à prendre, en vues des obsèques du chef de l'Etat.

La fête communale qui tombait dimanche est remise, et un télégramme a été adressé à Mme Carnot par le maire et les adjoints. En ville, de nombreux drapeaux, cravatés de deuil, ont été mis en berne.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La question théâtrale

Roubaix, 23 juin 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Veuillez donner l'hospitalité des colonnes de votre journal à ces quelques lignes de vives protestations contre le vote du Conseil municipal, qui a été émis vendredi soir, relativement à la question théâtrale. Le cahier des charges fait, cette année, défense à l'Hippodrome de donner des représentations le dimanche et le lundi. Cette injustice flagrante est faite au profit du théâtre du Fontenoy, afin de lui supprimer toute concurrence, comme l'a fort bien dit M. le rapporteur de la commission, qui a fait remarquer que la caisse de l'Hippodrome avait réalisé des bénéfices l'an dernier, et qu'une soirée par semaine suffirait désormais à ce théâtre.

Par exemple, M. le rapporteur ne s'est pas inquiété des ouvriers : machinistes, contrôleurs, musiciens, ouvreuses, gaziers, costumiers, coiffeurs, artistes, etc., non plus que des commerçants du quartier, qui sont patentés comme ceux du Fontenoy, et qui, comme eux, ont besoin de vivre. Je croyais qu'avec une administration socialiste, il ne devait y avoir de préférences pour l'un ou pour l'autre, ou de « colerie, » ainsi que l'a fait remarquer, avec juste raison, M. le premier adjoint? Je croyais que cette administration socialiste devait donner l'exemple de laisser chacun libre de travailler? Je vois qu'il n'en est rien et que

C'était pas la peine, assurément,
De changer de gouvernement !

Je demande la revision de cet article qui me prive, moi personnellement, établi et patenté depuis cinq ans à Roubaix, des moyens de gagner ma vie, celle de ma femme et celle de mes quatre enfants ; je la demande aussi au nom de tous ceux qui vivent de l'Hippodrome.

Veuillez agréer, etc. A. DERNESTY
78, rue du Tilleul.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 25 juin.* — Jean Delhaye, rue Montgolfier, maison Degraeve 9. — Paul Toulemonde, rue Dammartin 24. — Alphonse Sonneville, Hôtel-Dieu. — Emerance Hespel, Hôtel-Dieu. — Joseph Fack, rue du Cartigny, cour Chevalier 7. — Honorine Arts, rue Pierre-de-Roubaix 128. — Léa Berger, rue de Lannoy 332. — Césarine Lagache, rue des Longues-Haies, cour Lambert 2. — Alexandre Ansart, rue de Beaurewaert 16. — Marcel Tylgat, rue de Tunis 60. — *Mariages.* — Léon-Arthur Desanois, 26 ans, mouleur, rue des Charpentier 20 et Sophie Dhaenens, 26 ans, rue du Ballon 68. — Jean-Baptiste Balacon, 24 ans, corroyeur, rue des Anges 35 et Marie-Catherine Dumoulin, 24 ans, tisserande, rue de France, cour Chevalier 4. — Alfred-Auguste Cadart, 30 ans, tailleur d'habits, rue Decrême 213 et Valentine-Louise-Marie Fresnoy, 20 ans, repasseuse, rue Decrême 160. — *Déclarations de décès.* — Sophie Deralonne, 84 ans, rue Saint-Maurice 10. — Marie Batsfaer, 7 mois, rue Philippe-le-Bon 2. — Amand Willem, 5 mois, rue des Anges, cour Frère Beny 3. — Narcisse Quennoy, 55 ans, rue du Moulin 138. — J.-B. Watteau, 54 ans, Hôtel-Dieu. — Rachel Sapin, 1 jour, Hôtel-Dieu. — Flipo, présente sans vie, rue Marceau 2.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 18 au 24 juin.* — Achille Dubus, rue Verte. — Madeleine Debondue, rue de l'Ouest. — Jeanne Olivier, rue de Bapaume. — Maurice Destrebecq, rue de l'Avenir. — Berthe Michel, rue Cheverul. — Maria Henneuceq, rue Hoche. — Germaine Renard, rue de la Panterie. — Sophie Vandewalle, rue Paul Bert — Gaston Houzet, rue St-Jacques. — Berthe et Germaine Detroy, jumelles, rue du Boulevard. — Céline Delvoye, rue Voltaire. — *Mariage.* — Elie Potier, 51 ans, journalier et Célina Bernier, 44 ans, cuisinière. — *Déclarations de décès.* — Laure Lefebvre, 18 ans, journalière, rue de l'Amiral Courbet.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 7 au 14 juin.* — Virginie-Estève Dewasch, Petit-Tournay. — Louise Florin, Houzarde. — Palmyre Gabrin, Petit-Tournay. — Jeanne Lamblin, Sapin-Vert. — Madeleine Delcroix, Saint-Liévin. — Maria Bettremieux, rue de Leers. — Charles Caby, rue Royale. — Paul Stockman, Houzarde. — Arthur Debosschere, rue du Beck. — Georges Dubus, rue des Fleurs. — Alfred Buyck, Houzarde. — Charles Serrure, Sapin-Vert. — Palmyre Watteau, Crétinier. — Germaine Dumortier, Gauquier. — Flore Périgni, rue de la Gendarmerie. — Adèle Duhamel, rue des Jardins. — Edouard Hullaert, Houzarde. Arthur Depractere, Crétinier. — Mathilde Lecroart, Petit Tournay. — Aime Hochin, Martinoire. — Hélène Moulard, rue de Tourcoing. — *Publications de mariages.* — Henri Duquesne, 23 ans ourdisseur, et Marie Vanoverbeke, 24 ans, bobineuse. — Jules Fontaine, 27 ans, jardinier, et Louise Delbecque, 30 ans sans profession. — Louis Lecoute, 31 ans employé de commerce, et Hélène Bluet, 20 ans sans profession. — *Déclarations de décès.* — Zulma Verdonck, 20 mois 1|2, Petit Tournay. — Clara Demetter, 16 ans 3 mois, Hôpital. — Adolphe Desbonnet, 59 ans 8 mois, Touquet. — Marie Joye, 9 mois, Sapin-Vert. — Joseph Uyttenhoeven, 19 mois, Petit-Tournay. — Charles Caby, 2 jours, rue Royale. — Victor Dhaeze, 17 ans, Hôpital. — Aurélie Hervan, 48 ans 3 mois, Petit-Tournay. — Germaine Salembier, 3 ans 1 mois, Crétinier.

WILLEMS. — *Déclarations de naissances du 17 au 20 juin.* — Paul Teunen, au Petit-Lannoy. — Arthur Duhot, à la Place. — Andréa Derache, au Mouscron — Edmond Lequenne, au Rouchain. — *Publications de mariages.* — Alphonse Dumortier, 22 ans, tisserand et Marie Rivière, 24 ans, illeuse. — Jean-Baptiste Dumortier, 24